

NOTICE

SUR

LE TERRITOIRE DE LA TÊTE-D'OR.

(SUITE).

VIII.

Ce qui compléta la fortune de l'hôpital dans la plaine basse, devenue aujourd'hui une grande ville, fut la donation ou plutôt l'achat du domaine de la Part-Dieu. Cette acquisition avait d'autant plus d'importance, que plusieurs terres du domaine en question étaient situées sur le territoire de la Tête-d'Or (1). A l'occasion de cette prétendue donation, je vais en rappeler l'origine et combattre quelques erreurs généralement reçues. Je ferai d'abord observer que l'acte de donation est du 8 juillet 1723, c'est-à-dire, quatorze ans après la catastrophe du pont de la Guillotière, et qu'il n'y est pas fait mention du susdit événement. Au reste, je vais en mettre quelques extraits sous les yeux du lecteur :

« Dame Catherine de Mazenod, dame de la Part-Dieu, veuve
« de messire Maurice Amédée de Servient, chevalier, seigneur
« de la Balme, résidente dans la maison forte ou fief de la Part-
« Dieu, paroisse de la Guillotière-lès-Lyon, laquelle mue de cha-
« rité envers les pauvres..... leur donne la maison forte du

(1) Ceci ressort de l'examen du titre où sont détaillés les fonds dépendant de la Part-Dieu. Dans cette nomenclature, on voit qu'un grand nombre de particuliers possédaient aussi des propriétés dans les quartiers de la Tête-d'Or et de la Part-Dieu.